

LUNDI 9 AVRIL 2012

(Lundi de Pâques)

FOURBECHIES

Sprint de Froidchapelle Règlement

Sprint comptant pour les championnats :

- **de la Communauté Française**
- de Hainaut

Sprint de 3 kms ouvert aux Div. 1,2,3,4

Une organisation du Responsable Auto Club

www.r-ac.be



EPREUVE : Sprint de Froidchapelle
DATE : Lundi 9 avril 2012
Organisé par le « Responsable Auto Club »
N d'entreprise : 0839297844



REGLEMENT PARTICULIER

I TIMING

22 Février 2012	-Publication du Règlement Particulier
9 Mars 2012	-Date de début des engagements et des paiements
3 Avril 2012	-Clôture des inscriptions à droits simples (Art. 5)
6 avril 2012	-Affichage de la liste des engagés chez "BE" (060/41.25.29)
9 avril 2012	7 hrs 30 -Ouverture des Vérifications Administratives
	7 hrs 30 -Ouverture des Vérifications Techniques
	8 hrs 30 -Séances d'essais obligatoires
	9 hrs 45 -Clôture des inscriptions à droits majorés
	10 hrs -Fermeture des Vérifications Administratives et techniques
	11 hrs 45 -Fin des séances d'essais
	12 hrs 45 -Affichage de la liste des voitures qualifiées
	13 hrs 30 -Début des montées officielles
	20 hrs -Proclamation des résultats ou deux heures après la rentrée du dernier concurrent

II COMITE D'ORGANISATION

<u>ASBL</u> :	Responsable Auto Club
- Président :	Meunier Benoit
- Vice-Président :	Jauquet Steve
- Secrétaire :	Jauquet Nicolas
- Trésorier :	François Vincent

III GESTION DE LA COURSE

- Directeur de course :	Meunier Benoit	Lic. ASAF : 300
- Directeur(s) de course adjoint(s) :	Jauquet Nicolas	Lic. ASAF : 302
- Secrétaire du meeting :	Michaux Coralie	Lic. ASAF : 299
- Directeur de la sécurité :	Jauquet Steve	Lic. ASAF : 302
- Directeur(s) de la sécurité adjoint(s) :	François Vincent	Lic. ASAF : 298
- Chargé des Relations avec les concurrents :	Vanesse Didier	Lic. ASAF : 356
- Equipe de sécurité :	New Samourai	
- Bureau des calculs :	CSAPH	
- Médecin :	CRS + Croix rouge	

IV OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE PAR LE POUVOIR SPORTIF

- Commissaires sportifs ASAF	Président de Collège : Walbrecq L Membre : Vandteyvoort L	Lic. ASAF : 283 Lic. ASAF : 101
- Commissaires techniques ASAF	Président de Collège : Deneufbourg P Membre : Menu O Membre : Menu B Membre : Docq J	Lic. ASAF : 230 Lic. ASAF : 748 Lic. ASAF : 021 Lic. ASAF : 717
- Observateur A.S.A.F. :	Delrue, Cindy	Lic. ASAF : 218
- Inspecteur- Sécurité A.S.A.F. :	Limbourg, Eddy	Lic. ASAF : 311

V PERMANENCES

- Jusqu'au dimanche 8 avril 2012 à 14 heures

Meunier Benoit, 38 rue pont alsort, 6440 Froidchapelle 0478/ 734284

Jauquet Steve, Place Albert 53 bt1, 6440 Froidchapelle 0479/ 734794

- A partir du dimanche à 14 heures

Meunier Benoit 0478/ 734284, chapiteau rue de Fourbechies, 6440 Fourbechies

Jauquet Steve 0479/ 734794 chapiteau rue de Fourbechies, 6440 Fourbechies

- Après l'épreuve :

Meunier Benoit, 38 rue pont alsort, 6440 Froidchapelle 0478/ 734284

Jauquet Steve, Place Albert 53 bt1, 6440 Froidchapelle 0479/ 734794

- Internet : www.r-ac.be

VI PARTICULARITES

Article 1 : Définition

Le 9 avril 2012, l'épreuve dénommée Sprint de Froidchapelle, comptant pour le championnat de la communauté française et du hainaut, sera organisée conformément aux Prescriptions ASAF 2012, ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Cette épreuve est organisée conformément au « Règlement Particulier Course de Côte/Sprint » (Chap. VII B des Prescriptions Sportives de l'ASAF 2012, pages 163 à 175), dont tous les articles non repris ci-dessous, sont d'application automatique.

Article 2 : Parcours

2.1. Rue de Fourbechies, rue de l'hermitage, rue de la ronce.

2.2. Longueur de la côte : 3000 mètres

2.3. Largeur moyenne de la route : 5 mètres

2.4. Départ : Rue de Fourbechies

2.5. Arrivée : rue de la ronce

2.6. Homologation : le 28 février 2012

2.7. Parcours avec boucle

Article 3 : Sécurité

3.1. Nombre de postes de commissaires de route : 6

3.2. Dès le passage de la ligne d'arrivée, le conducteur de chaque voiture ralentira aussitôt son allure de façon à pouvoir s'arrêter dès que les circonstances le justifient.

3.3. Au panneau Stop, ceux-ci s'arrêteront

Article 4 : Véhicules

4.1. Voitures admises :

Division 1 :	Classe 1	: de 0 à 1400cc
	Classe 2	: au-delà de 1400cc jusqu'à 1600cc
	Classe 3	: au-delà de 1600cc jusqu'à 2000cc
	Classe 4	: + de 2000cc
Division 2 :	Classe 5	: de 0 à 1400cc
	Classe 6	: au-delà de 1400cc jusqu'à 1600cc
	Classe 7	: au-delà de 1600cc jusqu'à 2000cc
	Classe 8	: + de 2000cc
Division 3 :	Classe 9	: de 0 à 1150cc
	Classe 10	: au-delà de 1150cc jusqu'à 1400cc
	Classe 11	: au-delà de 1400cc jusqu'à 1600cc
	Classe 12	: au-delà de 1600cc jusqu'à 2000cc
	Classe 13	: + de 2000cc
Division 4 :	Classe 14	: Kart-Cross jusqu'à 650cc
	Classe 15	: de 0 à 1600cc
	Classe 16	: au-delà de 1600cc jusqu'à 2000cc
	Classe 17	: + de 2000cc

4.2. L'échappement libre est autorisé (sauf pour la Division 1).

Article 5 : Engagement

- 5.1. Le **bulletin d'engagement**, lisiblement complété, DEVRA parvenir au plus tôt le 9 mars 2012 et, au plus tard, le 3 avril avant 12 h, à Jauquet Nicolas, rue de la station 36, 6440 Froidchapelle
N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.
Le montant du droit d'engagement pourra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant : N° : IBAN BE37 7320 2660 4828 ou code bic : Cregbebb
Intitulé : Sprint de Froidchapelle + Nom du pilote avant le 3 avril 2012
(Attention aux délais bancaires)
Rappel : Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.
Passé ce délai, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au 9 avril 2012, à 10 h.

- 5.2. Les frais d'inscription s'élèvent à 90 €, assurance comprise.

- 5.3. Les numéros de départ seront attribués le 6 avril 2012, à 20 h.

La liste des engagés sera affichée le 6 avril à 20 h. au café chez BE, tél. 0479/734794

Chaque concurrent gardera le même numéro pour toute l'année. L'organisateur pourra fournir les numéros au prix de 3 € pour 2 jeux de numéros.

- 5.4. **Le nombre de voitures admises est fixé à 120**

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du R.S.G. sera appliquée.

Article 6 : Vérifications administratives

- 6.1. Les Vérifications Administratives des concurrents et le Contrôle des Licences auront lieu le Lundi 9 avril 2012, au chapiteau à Fourbechies, situé rue de Fourbechies, selon ce timing :

- Division 1 :	de 7 h 30 à 8 h 30	Division 2 :	de 8 h à 9 h
- Division 3 :	de 8 h 30 à 9h30	Division 4 :	de 9 h à 10 h

- 6.2. Documents à présenter :

Licence - Permis de conduire (obligatoire) - Carte d'identité - Fiche des Vérifications techniques.

- 6.3. L'épreuve est ouverte aux licenciés communautaires (ASAF ou VAS).

La licence annuelle ASAF (ou VAS) ne peut être obtenue qu'auprès d'une écurie ou d'un club reconnu. L'organisation ne délivrera aucune licence annuelle, sur place.

Les Commissaires Sportifs présents à l'épreuve délivreront, toutefois, des licences journalières des types « 1J-B » et « 1J-A4 », dans le respect des procédures reprises au Ch. I - RSG, art. 2.

De plus, des "Titres de Participation" (**TP**) pourront être délivrés par les Commissaires Sportifs aux licenciés du RACB Sport, puisque l'épreuve n'est pas OPEN.

Article 7 : Vérifications Techniques

7.1. Les Vérifications Techniques auront lieu rue de Fourbechies, à Fourbechies

Elles seront effectuées par les Commissaires Techniques désignés à l'épreuve. Ces Commissaires sont habilités à proposer au Directeur de Course et aux Commissaires Sportifs, le refus ou l'acceptation des voitures présentées.

L'organisateur prévoira **deux files** : une file pour les véhicules possédant le passeport technique et une autre pour les autres véhicules

Les Commissaires Techniques conserveront le passeport technique jusqu'à la fin de l'épreuve.

Une somme de **10 €**, pour frais administratifs, sera réclamée (par passeport ou carnet jaune non retiré), aux concurrents ayant omis de le récupérer. Somme à virer sur le compte 001 - 0915956 - 61 de l'ASAF.

7.2. Toutes les voitures engagées devront se présenter aux Vérifications Techniques le lundi 9 avril 2012

Selon le timing suivant :

- Division 1 : de 7 h 30 à 8 h 30
- Division 2 : de 8 h à 9 h
- Division 3 : de 9 h à 10 h
- Division 4 : de 9 h 15 à 10 h

En cas de non respect de ce timing par le concurrent, il sera pénalisé d'une amende de 10 €.

7.3. Les conducteurs ou leurs représentants dûment mandatés devront rester à proximité de leur véhicule jusqu'après les Vérifications Techniques de celui-ci.

Article 8 : Chronométrage

Il se fera au 1/100^e de seconde obligatoirement à l'aide de cellules et il sera doublé d'un contrôle manuel (deux chronos par poste).

8.1. Chronométrage avec imprimante

8.2. Liaison entre départ et arrivée : radio.

Article 9 : Essais

9.1. Une séance d'entraînements (2 montées obligatoires) aura lieu le 9 avril, de 8 h 30. A 11 h 45.

9.2. L'entraînement en dehors du timing prévu est formellement interdit et entraînerait des sanctions allant jusqu'à la mise hors - course, les droits d'engagement étant confisqués.

Article 10 : Course

10.1. La course se déroulera en TROIS montées officielles.

10.2. Le classement sera établi en tenant compte du meilleur temps des 3 montées.

10.3. Les départs seront donnés à partir de 12 h 30, le 9 avril, et selon l'ordre des numéros de la liste officielle.

Article 11: Divers

11.1. Le pilote devra être seul à bord sous peine de mise hors course.

11.2. Le même véhicule pourra être piloté par deux pilotes, au maximum.

Lorsque c'est le cas, le pilote ayant le plus petit numéro partira le premier.

11.3. L'affichage des résultats se fera au chapiteau

11.4. La liste des voitures qualifiées sera affichée à 12 h 15, au chapiteau. Elle est obligatoire. En cas de refus, voir RTG ASAF, Art. 5. (Ce point 11.5. est facultatif.)

11.5. Le Parc des Coureurs est situé sur le parking du mini stade

Les véhicules des concurrents resteront dans ce Parc jusqu'à 30 minutes après la rentrée du dernier véhicule. L'organisateur affichera cette heure de rentrée.

11.6. Il est interdit de chauffer les pneus, mécaniquement ou par contact/environnement thermique (couverture chauffante, four).

11.7. Une bâche de sol est obligatoire dans les Parcs (Cf. Art. 3.4 du Règlement particulier des Courses de Côte et Sprints).

Article 12 : Classements

- 12.1. Classement GENERAL cumulé des Divisions 1, 2 et 3.
- 12.2. Classement GENERAL pour la Division 4.
- 12.3. Classement par DIVISIONS.
- 12.4. Classement par CLASSES.
- 12.5. Classement INTER-ECURIES des Divisions 1, 2 et 3.
- 12.6. Classement INTER-ECURIES de la Division 4.

Article 13 : Coupes et trophées

13.1. Coupes et Trophées

- 3 premiers du GENERAL des Divisions 1, 2 et 3 réunies.
- 3 premiers du GENERAL de la Division 4.
- 3 premiers de chaque CLASSE.
- Inter-Ecuries des Divisions 1,2 et 3 réunies.
- Inter-Ecuries de la Division 4.
- 1^{ère} Dame des Divisions 1,2 et 3 réunies.
- 1^{ère} Dame de la Division 4.

- 13.2. - 1^{er} licenciés R.A.C. divisions 1,2 et 3 réunies
- 1^{er} licencié RAC division 4

- 13.3. La proclamation des résultats aura lieu le 09/04/12 à 20 hrs, au chapiteau rue de Fourbechies
Les pilotes classés qui ne s'y présenteraient pas, perdraient le bénéfice de leur récompense.

Article 15 : Dispositions particulières

Tous les cas ou sujets non repris au présent Règlement sont prévus par le Règlement Sportif Général A.S.A.F. auquel les participants sont tenus de se conformer.

Du panneau Stop au parc d'attente, vous reviendrez à allure modérée

Un seul véhicule d'assistance par véhicule admis sera autorisé dans le parc des coureurs

Aucun plateau ne pourra se trouver dans le parc des coureurs sous peine de mise hors course.

Le règlement a été approuvé par :

- le secrétariat de la CSAPH, K. Bario, (Lic. ASAF n°11) pour la CSAP. Hainaut , en date du 09/02/12

- le responsable du GT Courses de Côte et Sprints de l'ASAF, Herman Nyssen, lic. 003, en date du 17/02.2012,.

Club organisateur : Responsable Auto Club
Epreuve : Sprint de Froidchapelle **Date : 9 avril 2012**

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 3 avril 2012 (VOIE POSTALE UNIQUEMENT)
à Jauquet Nicolas Rue de la station 36, 6440 Froidchapelle

* C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

Engagement reçu *	Paiement reçu*	DIVISION *	CLASSE*	NUMERO ATTRIBUE*
Le/...../2012	Le/...../2012			

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné,

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : E-mail :

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes.
M'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'Organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.
Certifie, sur l'honneur, que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2011 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

LICENCE

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Division 1	Classe 1 Min. B (0 à 1400 cc)		Classe 2 Min. B (+ de 1400 à 1600 cc)			Classe 3 Min. A4 (+ de 1600 à 2000 cc)		Classe 4 Min. A4 (+ de 2000 cc)				
Division 2	Classe 5 Min. B (0 à 1400 cc)		Classe 6 Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)			Classe 7 Min. A4 (+ de 1600 à 2000 cc)		Classe 8 Min. A4 (+ de 2000 cc)				
Division 3	Classe 9 Min. A4 (0 à 1150 cc)	Classe 10 Min. A4 (+ de 1150 à 1400 cc)	Classe 11 Min. A3 (+ de 1400 à 1600 cc)		Classe 12 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)		Classe 13 Min. A3 (+ de 2000 cc)					
Division 4	Classe 14 Min. A3 Kart-cross (0 à 650 cc)		Classe 15 Min. A3 (0 à 1600 cc)			Classe 16 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)		Classe 17 Min. A3 (+ de 2000 cc)				

VOITURE (remplir en caractères d'imprimerie svp)

Marque	Type	Cylindrée	Division	Classe
.....CC

Passeport technique ASAF N°

ECURIE :

***A compléter si plusieurs pilotes sur la même voiture**

Si Pilote seul	*Nom du 1° Pilote	*Nom du 2° Pilote
(x) <input type="checkbox"/>

(x) Cocher dans la case merci. **Voir article 11 du présent règlement.**

Date : Signature du pilote précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Numéro attribué à la voiture :

- JOINDRE LA FICHE DES VERIFICATIONS TECHNIQUES COMPLETEE, AVEC VOTRE INSCRIPTION

Sprint de Froidchapelle

9 avril 2012

N°:.....

VERIFICATIONS

PILOTE

(remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom :	Si pseudonyme :/ « »	Prénom :	Signature :	
Province :	ASAF	VAS	N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> LG <input type="checkbox"/> LX <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/> LI <input type="checkbox"/> OV <input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> WV <input type="checkbox"/>

VOITURE

(remplir en caractère d'imprimerie svp)

Marque	Type	Cylindrée	Turbo	Division	Classe
.....CC	O / N <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies			
Pare-brise		Pneumatiques			
Eclairage		Fixations des roues			
Documents de bord		Fonctionnement des freins			
Réservoir à essence		Anneau de remorquage			
Canalisation d'essence		Conformité de classe			
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division			
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison)			
Ceintures de sécurité / Harnais		Divers :			
Batterie		Autocollant ASAF			
Extincteur		N° Passeport ASAF			
Appui-tête		<p style="text-align: center;">EN ORDRE <input type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/> <u>Commissaire Technique</u></p>			
Casque / HANS					
Fixations dans l'habitacle					
Publicités sur vitres					
Rétroviseurs Ext. / Int.		Nom/Cachet :			
Ornement extérieur		Licence N°:			
Echappement		Signature du			
Protections des tuyauteries		SECRETARIAT ADMINISTRATIF :			
Poids					



Epreuve : Sprint de Froidchapelle

Date : 9 avril 2012

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, _____, licence n° _____,

pilote de la voiture / Kart Cross engagé sous le n° _____,

**m'engage sur l'honneur à renoncer à toute action de recours
0**

envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que j'ai accepté lors de la signature de ma demande de licence (numéro repris ci-dessus) et ce, quel que soit mon préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles je l'ai encouru.

Fait à _____, le _____.

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Le pilote :

Le représentant légal
(si pilote mineur) :

En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.